



POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — . . . 10 » — 13 »
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 6 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 11 minutes du matin, Poste.
 9 — 02 — — Omnibus.
 1 — 45 — — soir, Omnibus.
 4 — 13 — — Express.
 7 — 18 — — Omnibus.
 Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
 8 — 41 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
 5 — 57 — — soir, Omnibus.
 10 — 34 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAYAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^o, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On lit dans la Patrie :

Une dépêche particulière de Londres nous annonce que la Conférence devait tenir, dans la journée de mardi, sa première séance au palais du Foreign-Office, Downing street.

Lundi, le bruit avait couru, à Londres comme à Paris, que l'ouverture de la Conférence serait retardée de quelques jours. Ce bruit n'était pas absolument dénué de fondement, mais la cause du retard n'eût point été celle qu'on disait. On prétendait, d'une part, que des difficultés s'étaient élevées sur les points à débattre au sein de la Conférence, — et, d'autre part, que les représentants de la Belgique et de l'Italie, tout récemment convoqués, n'avaient point encore reçu leurs pouvoirs.

D'après notre correspondance de Londres, le bruit répandu dans les cercles politiques avait sa source dans une démarche faite par le cabinet anglais auprès des représentants des puissances, pour les informer que les circonstances pourraient peut-être appeler le gouvernement de la reine à donner tous ses soins, dans la journée de mardi, aux affaires de politique intérieure.

En effet, indépendamment de la manifestation d'Hyde-Park, laquelle était susceptible d'amener, le soir même, un débat au Parlement, il y avait encore, dans les prévisions générales, une discussion à engager au sein de la Chambre des communes, discussion dont le résultat pouvait être de nature à pro-

voquer un conseil de cabinet pour le lendemain.

Ces prévisions ne s'étant pas réalisées, aucun incident ne s'étant produit au Parlement, la discussion attendue étant remise à jeudi soir, les dispositions prises pour la Conférence ont été maintenues mardi matin, et les représentants des grandes puissances ont reçu avis qu'ils auraient à se réunir dans l'après-midi, sous la présidence de lord Stanley.

Le *Morning-Post* annonce que M. Julian Fane, premier secrétaire de l'ambassade britannique à Paris, est arrivé à Londres pour s'occuper des protocoles de la Conférence.

Le *Lanà*, de Luxembourg, publie les nouvelles suivantes, à la date du 6 mai :

Nous recevons de source certaine des renseignements sur l'état actuel des négociations concernant la question du Luxembourg. Cette question serait à peu près résolue, et voici, selon nos informations, que nous avons tout lieu de croire exactes, les résolutions que la Conférence de Londres formulera en quatre ou cinq articles, dont la rédaction n'exigera que quelques séances :

» Evacuation, dans un délai très-rapproché, de la forteresse de Luxembourg par les troupes prussiennes.

» Démentèlement immédiat de la place, sous la surveillance d'officiers étrangers.

» Interdiction de placer à Luxembourg un corps de troupes dépassant ce qui est strictement nécessaire pour le maintien de la police.

» Engagement de la part du roi des Pays-

Bas de ne pas disposer du grand-duché sans le consentement des cinq grandes puissances.

» La Conférence ne s'occupera probablement pas des relations commerciales du grand-duché, ni de ses affaires politiques intérieures.

M. le baron de Tornaco, ministre d'Etat, est parti pour Londres dans la soirée d'hier; il était accompagné de MM. Ulveling, conseiller du gouvernement, et Servais, membre du conseil d'Etat. Ces Messieurs ont pris le train de France.

Une députation de la ville de Luxembourg est partie hier matin pour La Haye.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* déclare sans fondement la nouvelle donnée par la *Correspondance de Berlin* qu'on ait demandé à la Prusse de retirer ses troupes du Luxembourg avant l'ouverture de la Conférence.

On écrit de Bruxelles, le 6 mai :

On mande de Luxembourg que les habitants de cette ville, redoutant les conséquences particulières qu'auraient pour eux la démolition de la forteresse et sa privation de toute garnison, signent une pétition au président de la Conférence pour demander la neutralisation avec l'annexion à la Belgique.

On n'était pas sans quelques inquiétudes au sujet de la grande manifestation réformatrice qui s'est produite lundi soir à Hyde-Park. Des dépêches, arrivées de Londres dans la nuit et dans la matinée, nous apprennent que tout s'est passé avec ordre et sans que la tran-

quillité ait été un instant troublée. Les précautions prises par le gouvernement étaient pourtant fort importantes et dépassaient la proportion des mesures habituelles aux Anglais en pareilles circonstances, mais la police et les soldats étaient tenus hors vue.

Le nombre des personnes réunies à Hyde-Park était de 40,000 à 50,000.

L'assemblée a adopté des résolutions condamnant le bill de réforme du gouvernement.

La foule s'est dispersée peu après huit heures.

A dix heures, le parc était complètement évacué, la police et les soldats étaient renvoyés. Le rôle des policemen s'est réduit à l'arrestation de cinq pick-pockets.

Depuis quelque temps, la presse française et étrangère s'est occupée, dans ses dépêches et dans ses correspondances, des réunions populaires qui ont eu lieu en Portugal et de quelques scènes de troubles qui se sont produites à Porto. On s'est moins occupé de la cause et de l'origine de ces meetings. Elle est fort simple : le nouveau budget ayant présenté un déficit qui, sans être trop considérable, n'engageait pas moins le gouvernement à rechercher les moyens les plus prompts, les plus efficaces pour le combler, le ministère s'est trouvé dans l'obligation de prendre les mesures auxquelles on a recours en pareil cas, c'est-à-dire, d'un côté, diminuer les dépenses en apportant aux différents chapitres budgétaires de sages et proportionnelles économies; de l'autre, tâcher d'accroître les recettes, en établissant de nouveaux impôts.

FEUILLETON.

8

LES MAGICIENNES D'AUJOURD'HUI.

(Suite.)

VI. — UN COLONEL SANS RÉGIMENT.

Le colonel Dorvigny, chez lequel nous allons présenter Faustin, avait une taille de tambour-major, une voix haute, qui avait toujours l'air de commander à un régiment, des cheveux en brosse, des yeux à fleur de tête, de longues moustaches tombantes, formant le demi-cercle, de sorte que sa bouche et son menton avaient l'air d'une phrase entre deux parenthèses. C'était un de ces braves à l'air martial, au cœur excellent; qui font sauter les forteresses et font danser les petits enfants sur leurs genoux.

Le colonel avait la conviction qu'il était chez lui le maître absolu; c'était une illusion que lui laissait sa fille Stella, qui cependant l'avait toujours mené par le bout de la moustache. La jeune femme qu'il avait épousée en secondes noces, suivait les traditions de la maison, à cette différence près que

Stella était la bonne étoile du logis, tandis que la belle Coraly menaçait d'en être la ruine.

Le mariage de Coraly avait été pour elle un brillant coup de fortune. Les parents de cette merveilleuse beauté vivaient de ressources fort modiques, et n'avaient à donner aucune espèce de dot à leur séduisante fille. En revanche, on faisait les plus grands sacrifices pour faire ressortir son éclat et sa grâce; on la conduisait à tous les bals, à toutes les réunions où elle devait être en évidence. Comme on la laissait faire feu des deux yeux, pour trouver un mari, elle s'habitua très-facilement à un manège de coquetterie, où elle finit par exceller. Mais nous ne sommes plus au temps des mariages d'amour; assurément, plus d'un prétendant se présenta; il admira cette perle de beauté, mais ainsi que le coq de la fable :

Je la crois fine dit-il ;
 Mais le moindre grain de mil
 Ferait bien mieux mon affaire.

La brillante Coraly n'avait de biens au soleil que ses beaux yeux, et ses adorateurs les plus passionnés préféraient de solides immeubles. Ils l'entouraient, ils l'encensaient comme une reine; mais ils finis-

saient par épouser des femmes insignifiantes, voire même sottes ou laides, quand la sottise ou la laideur étaient dorées.

Il y avait par le monde un brave colonel qui, depuis trois ans, pleurait sa femme, et qui adorait, comme deux vivants souvenirs, le petit enfant qu'elle lui avait laissé et la grande et charmante fille qui servait de mère à son petit frère. Il ne vivait que pour ses deux enfants, et il ne lui était jamais venu la pensée d'introduire une belle-mère dans la maison.

Mais le colonel vit Coraly.

C'était la beauté dans tout son rayonnement, non pas la beauté régulière, qu'on peut analyser dès le premier jour, et qui souvent vous ennuie le second; mais la beauté aux mille délicatesses, aux mille nuances, qui a toujours du nouveau à vous apprendre. C'étaient de longs yeux noirs veloutés, et, comme pour faire contraste, des cheveux blonds relevés sur les tempes, ondulés, crépés; un mélange de boucles et de nattes, le désordre le plus savant, la fantaisie la plus charmante.

Tout cela était éclairé par des regards et un sourire qui semblaient des rayons de soleil. Cette adorable figure était plus qu'un visage, c'était un piège

où se prenait tout ce qui passait, même les renards et les loups.

Le colonel voulut rester invulnérable : il opposa à toutes ces séductions la différence d'âge, la raison, le devoir, le souvenir sacré, son amour pour ses enfants, car l'idée seule de ce mariage épouvantait Stella, qui ne voulait partager ni sa tendresse pour sa mère, à laquelle elle avait voué un culte, ni son autorité dans la maison qu'elle dirigeait.

Mais il ne put résister aux enchantements de Coraly, et cet intrépide colonel, qui avait tant de fois affronté le fer, le feu et les boulets de canon, se laissa prendre dans les filets d'une femme. A l'âge de cinquante ans, il épousa Coraly qui avait vingt-quatre ans à peine, tout juste un an de moins que Stella, à laquelle cependant elle aurait dû servir de mère.

Le colonel, tout en proclamant bien haut la nécessité de la loi salique dans le ménage, se laissa gouverner, sans s'en douter, par sa jeune femme. Elle commença par mener lestement les finances, que Stella avait jusque là si sagement administrées.

Mais Stella, la bien nommée, puisqu'elle était la bonne étoile de la famille, était là pour sauver cette fortune en péril; elle fit enfin comprendre à son

Ces impôts, que l'opposition, comme il était naturel, a essayé de combattre, ont été votés par la Chambre à une très-grande majorité.

Mais l'opposition avait produit son effet, du moins sur une partie de la population, la moins éclairée, la plus turbulente et la plus facile à entraîner.

De là les scènes de troubles de Porto, dont il a été très-facile d'avoir raison, le reste de la population ne s'en étant pas mêlé. La tranquillité n'a pas tardé à être rétablie.

Les meetings cependant ont continué; on ne les a point empêchés, le droit de réunion étant reconnu en Portugal. Mais on est allé plus loin: une association qui a pris le nom de « patriotique » s'est formée à Porto en vue de manifester d'une façon apparemment plus légale ses plaintes et ses vœux au gouvernement.

A la suite de scènes de désordre, cette société a été dissoute.

Toutefois — et ici l'irrégularité commence à se montrer — les autorités municipales de Porto ont cru devoir se faire les interprètes, nous dirons même les représentants de l'association patriotique: d'autorités administratives, elles se sont érigées en mandataires politiques et sont allées en députation à Lisbonne, pour présenter au roi une requête afin qu'il ne donnât pas la sanction royale à la nouvelle loi sur les impôts.

La télégraphie nous a renseignés sur le résultat de cette demande.

Le roi a bien voulu recevoir la députation, quelque irrégulier que fût son mandat, — mais il s'est borné à répondre qu'il remplirait ses devoirs de roi constitutionnel.

Sa réponse a été aussi ferme dans le fond que modérée dans la forme.

L'opposition, déjà battue par la motion du vicomte de Gouveau, déclarant que la Chambre se trouvait satisfaite par les explications données par le gouvernement au sujet de l'interpellation de M. Eugène de Almeida, l'opposition, disons-nous, ne voulant pas lâcher prise, avait organisé une démonstration pour recevoir la députation. Des patrouilles ont aisément dispersé les quelques brouillons qui s'étaient rassemblés aux abords de l'hôtel où étaient les autorités municipales de Porto. Et la population sensée et antipathique à toute scène de désordre a été aussi satisfaite de l'énergie montrée par le gouvernement, qu'elle avait été surprise de l'étrange démarche faite par la municipalité de Porto.

Voilà, réduites aux plus simples proportions, ces scènes de troubles qu'on avait exagérées à dessein, et pour lesquelles tout le blâme doit peser sur des autorités municipales qui, sortant de leurs fonctions purement administratives, ont accepté une mission politique. (Patrie.)

Pour les articles non signés: P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Une innovation, qui répond à un vœu depuis longtemps exprimé, vient être introduite dans le service des imprimés.

Les amendements aux projets de loi seront désormais distribués à MM. les députés, qui, grâce à cette mesure, pourront s'associer à ces amendements, ou se préparer à les combattre.

L'unique exemplaire manuscrit était loin de satisfaire à cette double exigence.

Déjà la mesure a reçu un commencement d'exécution, et, dans la distribution de ce jour, MM. les députés ont reçu les amendements ayant trait aux projets relatifs à la presse, à l'armée et à la fraude dans la vente des engrais.

— Il paraît décidé que le camp de Châlons sera ouvert vers le 10 de ce mois, dans quatre jours, et que les ordres sont donnés pour que les troupes des divisions d'infanterie commencent à arriver au camp de façon à s'y trouver toutes réunies pour la fin du mois.

— Le nombre des visiteurs qui se rendent à l'Exposition de 1867 suit un mouvement de plus en plus ascensionnel. Pendant la journée de dimanche le chemin de fer de ceinture a transporté, au Champ-de-Mars, plus de 5,000 personnes; quant aux bateaux à vapeur-mouches, ils ont reçu durant ce même jour environ 4,700 passagers.

— La Compagnie des Omnibus vient de mettre en circulation, pour le service spécial de l'Exposition, des voitures attelées de trois chevaux et qui contiennent une soixantaine de places.

— Le musée de Soissons vient de s'enrichir d'une nouvelle trouvaille paléontologique, faite dans la plaine Saint-Médard, et qui consiste en fragments de la mâchoire inférieure d'un mammoth, auxquels adhèrent encore deux des monstrueuses molaires qui armaient la mâchoire de ces monstres antédiluviens. Chacune de ces dents, fort bien conservée, pèse près de douze livres.

— Une grande épidémie, présumée typhoïde, sévit en ce moment à l'île de France. La mortalité s'est élevée à 100 personnes par jour, chiffre énorme, vu la population du port.

— Voici une petite anecdote empruntée à l'Indépendance belge:

La Prusse est redevable à ses rois d'une manufacture de porcelaine, sise dans la rue Leipzig, à Berlin, tout près de la Chambre des Seigneurs, où siège le nouveau parlement. Quoiqu'on ne puisse refuser toute estime à la porcelaine officielle prussienne, il est certain que la manufacture royale de Berlin s'est trouvée parfois embarrassée d'écouler ses produits. Au siècle dernier, une loi y avait avisé. Chaque fois qu'un juif se mariait, il était obligé

d'acheter, selon le degré de sa fortune, une certaine quantité de parcelles royales. Encore ne lui laissait-on pas le choix. C'est la manufacture elle-même qui en donnait au nouveau marié pour son argent, comme elle l'entendait. On cite, à Berlin, une famille juive bien connue, qui se vit forcée ainsi de recevoir pour 500 thalers de petites figurines toutes semblables, moulées et coloriées sur un modèle de singe vert. Après un demi-siècle passé, cette famille n'a pu épuiser encore, sous forme de cadeaux, son abondante collection de singes verts.

UNE SEULE ALLUMETTE POUR 40,000 BOUGIES. — On lit dans une correspondance de Prusse, publiée par l'Echo du parlement belge (n° du 25 avril):

Au château royal de Berlin, il y a 40,000 bougies qu'on allume avec une seule allumette. Voici comment: Toutes les mèches des bougies sont reliées entre elles par un fil enduit de poudre de coton. On met le feu au bout de la ficelle, et le palais s'illumine jusqu'à l'extrémité du sept centième appartement.

Ce procédé si simple, qu'on s'étonne de ne pas le voir employé plus généralement, est également usité en Russie, principalement pour l'illumination des églises.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Par décret, en date du 24 avril 1867, rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur, M. Paul Ratouis, juge de paix du canton Nord-Ouest de Saumur, membre du conseil d'arrondissement, a été nommé président de la Société de secours mutuels dite la Saumuroise, en remplacement de M. Bruas, qui a changé de résidence.

Les troupes qui devaient arriver aujourd'hui à Saumur, ne viendront pas. Elles ont pris le chemin de fer à Cholet et ont été dirigées aussitôt sur le camp de Châlons.

La représentation d'Andromaque, qui avait été annoncée pour mardi soir, n'a pas eu lieu. A quoi cela a-t-il tenu? Qu'est-ce qui a fait grève, les spectateurs ou les acteurs? Pour les premiers, nous pouvons dire qu'ils n'ont point reculé devant la chaleur. Les dames étaient fidèles au rendez-vous, de belles toilettes et en grand nombre ont été vues sur la place de la Bilange, de magnifiques équipages sont venus devant le théâtre, et, en présence des portes closes, ont dû faire demi-tour. Les habitués froissés murmuraient; ils demandaient, et avec raison, ce qui avait pu empêcher la représentation d'Andromaque. Pourquoi aucune affiche, aucun avis? Une actrice s'est-elle trouvée malade? Oreste a-t-il reculé devant le meurtre de Pyrrhus? La vue d'Hermione ranimera sa flamme, et nous pouvons espérer que sa maî-

resse le ramènera prochainement sur notre scène;

Ils pourront conquérir à ce prix, sans danger,

des bravos unanimes. Les spectateurs, nous en sommes certain, ne conserveront pas rancune de la mystification de mardi soir. Le public saumurois sera ainsi lavé du reproche d'indifférence auquel il a pu être en butte de la part de certaines personnes qui n'ont pas su que mardi, à quatre heures, il y avait une recette de plus de 500 fr. parfaitement assurée.

L'administration n'avait pas été informée par la direction du théâtre, que la troupe ne remplirait pas ses engagements.

Plusieurs étrangers à notre ville, venus dans nos murs pour voir interpréter un des chefs-d'œuvre de Racine, ont fait constater par procès-verbal qu'ils s'étaient déplacés pour assister à la représentation d'Andromaque, et ils se proposent de poursuivre la direction devant les tribunaux.

PROGRAMME DE LA MUSIQUE DU 9 MAI:

Marche militaire.
Les Noces de Jeannelle (fantaisie).
Zampa (ouverture).
La Traviata (duo).
Le Chant du ciel (valse).
La Brise de mai (redowa).

On lit dans l'Union de l'Ouest:

« D'après l'arrêté ministériel, le chef actuel de la musique de Saumur, M. Brück, parfaitement et glorieusement connu à Angers, va se trouver déchargé de son emploi. Le ministre a décidé que les chefs de musique ayant 50 ans de service seraient mis à la retraite. M. Brück est dans ce cas: sans être un vieillard, il a déjà plus de 50 ans de service dans les musiques de l'Etat. A seize ans, il était chef de musique! Il porte aujourd'hui la peine de sa précocité! Trop de talent nuit!

» Mais non! à quelque chose malheur est bon, nous l'avons dit: M. Brück, mis à la retraite, compte bien ne pas désertier les chères occupations de toute sa vie. Nous sommes heureux d'annoncer qu'il a l'intention de venir se fixer à Angers, où il compte bon nombre d'amis et beaucoup d'admirateurs. Pour notre ville, qui aime les arts, ce serait une bonne fortune. M. Brück n'est pas seulement un instrumentiste de première force sur le bugle; c'est aussi un chef d'orchestre plein d'ardeur et de savoir, et un excellent professeur de solfège, pourvu d'une voix magnifique pour donner à la fois le précepte et l'exemple. Angers, qui n'a plus de société philharmonique, ne peut manquer d'accueillir avec empressement un artiste aussi distingué, qui semble avoir toutes les qualités pour aider à propager le goût et la science de la bonne musique. »

Le départ de M. Brück n'est pas aussi cer-

père que toutes ces folies dépassaient leur budget, et, au bout de cinq ou six mois, il en arriva à n'accorder à sa femme que le quart des extravagances qu'elle lui demandait.

Mais il en était une qui restait irréparable. Coraly avait épousé une corbeille et une fortune, bien plus qu'un colonel: elle voulait briller à Paris, y faire rayonner ses diamants et s'y draper dans ses cachemires. Malheureusement pour elle, le colonel, tout grand qu'il était, fai-tait partie de la corbeille, et, pour jouir de l'une dans le grand monde parisien, elle voulut empêcher l'autre d'aller en garnison. Dans le premier moment de son empire souverain, elle persuada au colonel de donner sa démission.

M. Dorvigny avait à peine cinquante ans; il lui restait encore de longues années d'activité; le premier mot de démission le fit bondir. C'était, avant tout, un homme d'action, et il lui fallait la vie militaire, avec son mouvement perpétuel. Mais les femmes ont un pouvoir immense, le pouvoir de tous les jours. A force de jeter sans cesse et sans relâche, une multitude de petites pierres, elles finissent par faire une brèche aux édifices les plus solides, aux volontés les plus fermes. Coraly persuada à son mari que ses occupations incessantes étaient insupportables,

qu'il fallait jouir de sa fortune, etc. Le colonel finit par se rendre, et la démission fut donnée.

Nous retrouvons Coraly chez elle, deux ans après son mariage, et le matin même du jour où Faustin s'est promis de faire visite au colonel. Coraly vient de finir sa première toilette de la journée, le colonel est assis au coin du feu, et, comme il est essentiellement remuant, il tisonne avec fureur, pour s'occuper à quelque chose.

— Je vous disais donc, dit Coraly, d'un ton si câlin qu'il était évident qu'elle avait une demande à faire, je vous disais donc que vous êtes le plus aimable de tous les maris. Dernièrement encore, ne m'avez-vous pas choisi vous-même une robe de velours?..

— Solférino, dit le colonel; quand on a prononcé ce nom-là, j'ai répondu: « Ça me va », et j'ai acheté le chiffon. Pour peu que cela te soit agréable, j'irai ce matin même t'acheter encore une superbe coiffure couleur Solférino, que j'ai remarquée hier en passant.

— Merci, mon ami, répondit vivement Coraly, qui avait assez de Solférino comme cela.

Si vous tenez absolument à me faire un cadeau, il en est un qui me ferait un plaisir infini: je suis hu-

miliée, je l'avoue, de ne pouvoir mettre à ma robe de taffetas bleu une petite garniture de point d'Andalouse...

L'arrivée de Stella, qui entra avec son frère, interrompit la conversation.

Stella avait une taille de reine et des cheveux d'Andalouse. On lisait dans ses yeux noirs toutes les bonnes et belles choses, la franchise, la loyauté, l'intelligence. Sa belle figure avait un peu le type vaillant et énergique du visage de son père, tempéré par la grâce charmante qui caractérisait sa mère.

Benjamin était un enfant de sept à huit ans; son frais visage, à demi-caché dans un massif de boucles blondes, avait l'air d'une rose dans un buisson. Nous dirions volontiers qu'il ressemblait à une vignette anglaise; mais on annonce trop d'alpagas anglais, trop de marchandises anglaises, pour que nous comparions nos comparaisons en Angleterre.

Nous comparerons donc Benjamin à une lithographie française: l'amour sacré de la patrie, qui a abandonné totalement les marchands de nouveautés, doit se réfugier du moins chez les romanciers.

Benjamin tenait un livre, en faisant une petite mine boudeuse. Stella, affectant l'air sévère d'une

jeune mère qui instruit son fils, alla s'asseoir près de lui, dans un coin, et lui donna à demi-voix une leçon d'histoire.

— Eh bien, voyons, dit le colonel à sa femme, combien vaut ta petite garniture?

— C'est un peu cher... nous causerons de cela plus tard, répondit Coraly, qui avait paru fort contrariée de l'arrivée de Stella.

— Pourquoi pas tout de suite, pendant que nous y sommes? répondit le colonel.

Coraly attira son mari dans l'embrasure d'une fenêtre, et lui dit le plus bas possible, pour que Stella ne l'entendît pas:

— Il me faudrait environ 15 mètres de point d'Andalouse, et cela vaut... à peu près...

— Eh bien, voyons, parle.

— A peu près... mille francs...

— Mille francs pour une toile d'araignée! dit le colonel en l'interrompant brusquement.

Pendant ces toiles d'araignée allaient si bien à sa femme, et elle lui demandait avec une câinerie si feline et si gracieuse qu'il fuit par se laisser séduire.

— Tiens voilà pour ta garniture, dit-il enfin, en attendant un billet de mille francs.

tain que semble le dire l'Union de l'Ouest, et nous avons plusieurs raisons de penser que Saumur ne perdra pas un artiste dont elle est fière, et qu'elle possède depuis 29 ans. Un si long séjour dans une localité donne droit de cité, et forme des relations qui ne peuvent disparaître facilement.

M. Brück possède dans notre ville de nombreux amis, sans compter ses anciens élèves qui, aujourd'hui à la tête de familles, lui réservent une nouvelle génération d'élèves qu'il a encore à cœur de former.

De plus, l'administration ne négligera rien pour conserver un artiste justement apprécié dans les villes voisines et que l'on se dispute. N'y a-t-il pas à Saumur une œuvre à établir, dont, en petit comité, il a déjà été question ? Nous voulons parler d'un Orphéon. Les éléments ne nous manquent pas, mais bien quelqu'un pour savoir en profiter. Quels changements cette institution pourrait apporter ! Enfin, ne pourrait-on pas signaler encore le vide dans certain établissement de notre ville, où la musique et les beaux-arts semblent abandonnés ? Nous ne pouvons pas aujourd'hui entrer dans plus de détails : attendons. Pour la musique, voici une occasion exceptionnelle qui se présente, et qui ne sera pas négligée, nous en sommes certain.

M. Albert, conseiller municipal de la commune de Saint-Lambert, nous prie d'insérer la lettre suivante :

Saint-Lambert-des-Levées, 6 mai 1867.

Une nouvelle assemblée, dite Assemblée de la Croix-Verte, a attiré dimanche une foule nombreuse dans notre localité.

Depuis longtemps, le commerce et les habitants de la Croix-Verte sollicitaient de l'administration supérieure l'établissement d'une assemblée. Toujours bienveillante quand il s'agit des intérêts de tous, l'administration accorda l'autorisation demandée.

M. Simon, maire de la commune de Saint-Lambert-des-Levées, qui avait fait toutes les démarches nécessaires près de M. le sous-préfet de Saumur et de M. le préfet de Maine-et-Loire, put donner suite à son projet.

Le programme arrêté, des affiches annonçant la fête, furent répandues dans toutes les localités environnantes ; un public nombreux, dépassant toute attente, répondit à l'appel, de sorte que, depuis 2 heures de l'après-midi jusqu'à 10 heures du soir, une foule compacte circulait sur la belle et large route de la Ronde, dans un espace de près de 2 kilomètres, présentant l'effet d'un des boulevards les plus fréquentés de la capitale.

Hôtels, cafés, habitations particulières, étaient décorés de drapeaux aux couleurs nationales ; des lanternes vénitienne étaient suspendues en tous sens. La gare était également illuminée.

Les jeux étaient variés : mâts de cocagne,

courses plates et libres, illuminations et bals retinrent le public. Le feu d'artifice, par son éclat et sa riche composition, dépassa les espérances.

L'hôtel de la Poste, tenu par M. Beigné-Audiau, donnait au public, vers 10 heures du soir, un genre de divertissement qui a retenu une foule de promeneurs (ombres chinoises, vues de différents tableaux, etc.). Sous les tilleuls et les charmilles de la cour de l'hôtel, des danses et des jeux de toutes sortes se sont prolongés fort avant dans la nuit.

Chacun s'est montré satisfait de cette innovation, aussi est-il certain aujourd'hui que l'assemblée de la Croix-Verte sera, chaque année, plus belle et plus nombreuse encore. Agréez, etc.

M. ALBERT,

Membre du Conseil municipal de Saint-Lambert-des-Levées.

M. le préfet d'Indre-et-Loire vient de recevoir de M. le ministre de l'intérieur la lettre suivante :

« Paris, le 3 mai 1857.

» Monsieur le préfet,

» Vous m'avez signalé, à l'occasion des crues récentes du Cher et de la Loire, les inquiétudes des populations et l'intérêt qu'aurait le gouvernement à réaliser les espérances qu'elles fondent sur son intervention, en faisant voter, pendant la présente session, un projet de loi concernant les travaux reconnus urgents et destinés à défendre les riverains de la Loire contre les inondations.

» M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, à qui je me suis empressé de communiquer vos observations à cet égard, vient de me répondre que son département s'est livré, depuis le mois de septembre dernier, à une étude très approfondie des différentes questions relatives aux travaux de défense à entreprendre. Une commission, composée de cinq inspecteurs généraux des ponts-et-chaussées, a été nommée à cet effet. Cette commission a visité, dans le courant de mars, les localités les plus menacées, et il y a lieu de penser que, sous peu de jours, son rapport pourra être soumis au conseil général des ponts-et-chaussées. Mon collègue me donne l'assurance qu'aussitôt que le conseil aura fait connaître son avis, il se concertera avec M. le ministre des finances pour résoudre la question des voies et moyens et préparer le projet de loi dont le Corps-Législatif devra être saisi.

» Je m'empresse, Monsieur le préfet, de vous transmettre ces informations, afin que vous puissiez en user pour rassurer les populations, et leur montrer avec quelle sollicitude le gouvernement s'occupe de donner satisfaction à leurs vœux.

» Recevez, etc. »

Le chou a un ennemi acharné dans les chenilles et les vers, qui le dévorent. D'après une expérience faite récemment par des cultivateurs d'une habileté éprouvée, le genêt a la propriété de faire périr les chenilles du chou. Il en résulte que, pour préserver les choux de ce vorace parasite, il suffit de placer des branches de genêt vert dans les plants de choux. Un rameau de genêt suffirait pour trois mètres carrés.

VILLE DE SAUMUR.

Le Maire de la ville de Saumur prévient ses administrés que des chiens mordus par d'autres chiens atteints de la rage, circulent dans le pays. Il invite les propriétaires de chiens à ne pas laisser leurs animaux errer sur la voie publique, sans être muselés ou tenus en laisse. Ceux de ces animaux qui, dans d'autres conditions, seront trouvés errants, seront mis en fourrière pendant vingt-quatre heures, au bout desquelles ils seront abattus, conformément aux dispositions de l'arrêté municipal du 27 juillet 1852, dont l'exécution est confiée à M. le Commissaire de police.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 7 mai 1867.

Le Maire de Saumur, député au Corps-Législatif,

LOUVET.

ADMINISTRATION DES POSTES.

AVIS AU PUBLIC.

A partir du 6 mai courant, date de la reprise du service d'été sur le réseau du chemin de fer d'Orléans, la troisième levée des boîtes aux lettres supplémentaires de la ville sera retardée de 30 minutes. Les lettres pour Paris et les départements, jetées à la boîte du bureau jusqu'à 9 h. 30 m., partiront par les courriers du soir.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODERT.

Dernières Nouvelles.

On lit dans le *Moniteur* :

La conférence diplomatique réunie à Londres, avec mission d'examiner l'affaire du grand-duché de Luxembourg, a tenu, mardi, 7 mai, à trois heures, sa première séance, sous la présidence de lord Stanley, ministre des affaires étrangères de la reine d'Angleterre.

Londres, 8 mai. — L'Office Reuter annonce que la Conférence s'est tenue, hier mardi, à trois heures de l'après-midi. Tous les plénipotentiaires des grandes puissances étaient présents. Les ministres de Belgique, de Hollande et d'Italie, auprès de la cour britannique, y assistaient, ainsi que deux représentants du Luxembourg. La garantie de la neutralité du Luxembourg a été déclarée

indispensable et doit former la base des négociations. La Conférence se réunira de nouveau jeudi 9 mai.

Le *Times* dit : « Il y a quelques difficultés à la Conférence, l'Angleterre n'est pas disposée à prendre la responsabilité de la garantie de la neutralité, mais nous croyons que le but sera atteint d'une manière satisfaisante et rapide. »

Le *Morning-Post* assure que la Conférence terminera ses travaux samedi prochain.

Pour les dernières nouvelles : P. GODERT.

COMPAGNIE GÉNÉRALE

DES

MESSAGERIES A VAPEUR

PARIS, 60, RUE DE LA VICTOIRE.

(Circulation des locomotives avec des trains de voyageurs et de marchandises sur les routes ordinaires.)

STATUTS DE SOCIÉTÉ ANONYME.

Capital social : 25 millions de francs.

Actions de 500 francs.

La Compagnie est autorisée à établir ses services sur 60 lignes les plus productives.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. le baron de Vincent (C. R.), sénateur.

INGÉNIEUR EN CHEF DU MATÉRIEL : M. Servel, ancien ingénieur du matériel au chemin de fer d'Orléans.

Emission par séries de cinq millions.

Bénéfice assuré : devant s'élever jusqu'à 25 0/0 du capital.

Exemple : Une ligne de chemin de fer départemental de 45 kilomètres coûterait 5 millions. — Produit 2 ou 3 0/0.

Son établissement en messageries à vapeur coûtera 400,000 francs.

Le même produit devient, dès-lors, plus de 25 0/0.

Voici enfin une affaire française ! une entreprise sérieuse, pratique, d'utilité générale, HONNÊTE, s'exécutant sous les yeux des actionnaires, servant directement leurs intérêts et leur assurant des bénéfices considérables !

LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE.

ON SOUSCRIT } A PARIS : au siège de la Société, 60, rue de la Victoire.
A SAUMUR : chez tous les banquiers.

VERSEMENTS } 50 francs en souscrivant.
75 fr. après la répartition.

Les autres versements plus tard, au fur et à mesure des besoins de la Société, à des intervalles au moins de trois mois et sans pouvoir appeler plus de 125 francs chaque fois.

LÉON B.

— Mais vous n'y pensez pas, mon ami, répondit Coraly ; je ne peux pas garnir une robe avec un mètre de dentelle.

— Comment ?

— Vous ne m'avez pas comprise, reprit Coraly, qui ajouta d'une voix tremblante et presque inintelligible :

— La dentelle vaut mille francs le mètre, et comme il m'en faut quinze mètres...

— Mille francs le mètre ! un chiffon de dentelle !... Quinze mille francs une garniture ! s'écria le colonel d'une voix tonnante, le traitement d'un général !

— Mille francs le mètre ! répéta Stella en se levant par un soubresaut, mais ce n'est pas possible !

— C'était à votre père que je parlais, répondit sèchement Coraly.

— J'ai assez longtemps dirigé la maison, reprit Stella, pour savoir à peu près le taux des extravagances que nous pouvons nous permettre, et celle-ci dépasse...

— Parbleu ! je le crois bien ! s'écria le colonel qui ne manqua pas cette occasion de se mettre en fureur. Cependant comme, malgré son caractère emporté et ses moustaches féroces, il subissait toujours plus ou moins l'ascendant de sa jeune femme, il fluit par

lui accorder quinze cents francs pour la garniture, en déclarant qu'une dentelle à cent francs le mètre était suffisamment ruineuse.

Amis SÉGALAS.

(La suite au prochain numéro.)

Causerie.

Les beaux jours sont enfin revenus. Phœbus, après s'être dérobé trop longtemps à nos regards, nous envoie de nouveau ses bienfaisants rayons. A peine commençons-nous à ressentir l'influence d'une douce chaleur et déjà les ennuis d'un long hiver sont oubliés. Le bonheur, la sympathie, l'expansion, l'espérance se montrent sur tous les visages. L'on va commencer à faire les lentes excursions dans la campagne, et les cœurs de vingt ans iront soupirer sous les ombrages. C'est le moment des aspirations poétiques :

*Tityre, tu patula recubans sub tegmine fagi,
Sivestrem tenui musam meditaris avena.*

*... tu, Tityre, lentus in umbrâ,
Formosam resonare doces Amaryllida silvas.*

Quand la nature est belle, quand le ciel est pur, ne sentez-vous pas revenir les illusions ; n'éprouvez-vous pas le besoin de vous détacher des choses de la vie matérielle et de vous laisser bercer par de suaves rêveries ? Les personnes les plus blasées ne sont pas insensibles, dans la belle saison, aux magnificences d'un paysage ou d'un site. Quelles belles promenades l'on peut faire sur notre coteau au sol chaudement coloré, d'où l'on découvre un panorama splendide : la verdoyante vallée, l'horizon bleu du coteau opposé, toujours noyé dans une demi-teinte, les îles et les majestueux méandres de la Loire, dont les flots en roulant tranquillement, reflètent l'azur de la voûte éthérée.

N'avons-nous pas encore la lande et ses bruyères. Quels sentiers délicieux peuvent nous y conduire. Pour se diriger sur les hauteurs de Bagnoux ou de Marson, ne connaissez-vous pas ces petits chemins ravissants, bordés d'un côté par un talus couvert d'aubépine et plantés d'ormeaux dont le feuillage forme un véritable berceau ; de l'autre côté, un fossé continuellement tapissé d'une herbe

humide et brillante repose et flatte vos regards. Dans ces sentiers, l'on respire avec volupté, la poitrine se dilate ; le papillon qui vole, l'insecte qui rampe, la mouche qui bourdonne, la feuille agitée, tout vous fait songer. On se rappelle alors ses souvenirs les plus charmants, les excellents parents, le camarade éloigné, la jeune fille dont la riante physionomie est encore présente à votre mémoire, et l'on est heureux.

Né bannissons donc pas ces plaisirs simples, profitons-en, au contraire, le plus possible et vous le verrez, lorsque la dure réalité viendra brutalement vous saisir, vous subirez son étreinte avec plus de courage et vos peines avec plus de résignation.

Ne pourrez-vous pas encore, lorsque vous échapperez de nouveau à vos occupations, aller songer et trouver l'oubli dans l'illusion.

Guérison de la Phthisie pulmonaire et de la Bronchite chronique

A l'aide d'un traitement nouveau. Brochure in-8° de 85 pages, 6^{me} édition, par le Docteur Jules BOYER. — En adressant 1 fr. 50 c. en timbres-poste à l'éditeur A. DELAHAYE, ou au Docteur Jules BOYER, 174, boulevard Magenta, à Paris, on recevra, franco, cet ouvrage, qui est indispensable aux médecins, et aux personnes atteintes de maladies de poitrine. Les sommités médicales proclament la supériorité de ce traitement, sur ceux qui avaient été employés, jusqu'à ce jour.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 4 mai.

Texte : Revue politique de la semaine. — Les insignes de la royauté en Hongrie. — Courrier de Paris. — Nouvelles de Grèce,

correspondances. — Exposition universelle : Manufactures impériales. II. Les Gobelins, Beauvais; les chevaux russes; les machines (suite); le vêtement. — Salon de 1867 (2^e article). — La Dame qu'on ne touche pas, nouvelle (suite et fin). — Chronique musicale. — Le mécanisme des grèves, cercle vicieux, par Bertall. — *L'homme avant l'histoire*. — Revue de la mode. — Exposition universelle : machine à imprimer les cartes de visite, système G. Leboyer. — Les nouveaux magasins de deuil du Cyprés.

Gravures : Insignes de la royauté de Hongrie. — Evénements de la Crète : Combat d'Anugia. — Exposition universelle (3 gravures). — Salon de 1867 (4 gravures). — Le mécanisme des grèves, cercle vicieux, par Bertall. — *L'homme avant l'histoire* (33 figures). — Machine à imprimer les cartes de visite, système G. Leboyer. — Paris nouveau : Ins-

tallation des Magasins de deuil du Cyprés. — Échecs. — Rébus.

BULLETIN FINANCIER.

Les premiers jours de la semaine dernière avaient été signalés par une reprise très-remarquable des cours qui s'étaient soutenus sans défaillances jusqu'à samedi dernier.

La semaine qui commence débute avec des dispositions moins favorables.

Après être parti des cours de samedi, soit de 68.35 à 68.40, le 5 0/0 est descendu à 68.15, et l'Italien de 49.45 à 49.

La faiblesse est beaucoup plus marquée sur le Mobilier et ses valeurs, qui sont tombées, le Mobilier à 335, l'Immobilier à 190, et le Mobilier espagnol, plus calme, à 252.50.

Les Sociétés de Crédit sont fermes. Le Foncier se négocie de 1,420 à 1,425; la Générale, de 332 à 335; le Comptoir, à 740. Le Comptoir nouveau fait

635; l'écart entre les deux actions tend à diminuer.

Le Suez, dont la valeur est de mieux en mieux appréciée est ferme à 342.50.

On a détaché aujourd'hui lundi les coupons suivants: 15 fr. sur l'Est, 55 fr. sur le Lyon, 17 fr. 50 sur le Lombard, 12 fr. sur l'Industriel, 7 fr. 50 sur la Caisse des Dépôts, 10 fr. sur les Docks de Marseille anciens, 20 fr. sur la Banque des Pays-Bas, 5 0/0 sur les Dollars américains.

Les espérances pacifiques qui dominent mettent des capitaux de l'épargne en quête de placements sérieux. Ils ne pourraient trouver une meilleure occasion que celle qui leur est offerte par les obligations de l'Emprunt tunisien émises par la maison Erlanger, 20, rue Taitbout.

Il en est de même des actions de la Compagnie des Messageries à vapeur, dont la clôture imminente va être fixée, sous peu de jours, au milieu d'un réel succès. — P. Lambert.

P. GODET, propriétaire-gérant.

JOURNAL DES DEMOISELLES (35^e Année)

Le JOURNAL DES DEMOISELLES paraît le 1^{er} de chaque mois, par livraison de 52 pages, avec Planches de Patrons: Robes, Manteaux, Lingerie, Broderies, Tapisseries, Cartonnages. — 18 Gravures de Modes. — Gravures artistiques. — Fac-simile d'Aquarelles. — Musique, et cetera.

Paris: 10 francs. — Départements: 12 francs.

TROIS ÉDITIONS BI-MENSUELLES

Paraissant en deux fois, le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

La Violette, avec un grand Patron imprimé recto et verso.

Paris: 15 francs. — Départements: 18 francs.

La Bleue, avec 30 Gravures — total 42 par an — et 8 pages de Modes par mois.

Paris: 16 francs. — Départements: 18 francs.

La Verte, avec les Patrons et les Suppléments de Modes, des deux autres Éditions.

Paris: 20 francs. — Départements: 24 francs.

Les Abonnements ne se font que pour l'année entière et datent du 1^{er} janvier.

On s'abonne à l'un ou à l'autre des deux journaux en envoyant un mandat de poste ou une valeur timbrée, à vue, sur Paris, à l'ordre du Directeur du Journal.

Toute Personne des Départements qui en fera la demande par lettre affranchie recevra FRANCO un Numéro Specimen de l'un des deux Journaux.

A Paris, 1, Boulevard des Italiens, même Administration que LE PETIT COURRIER DES DAMES, Journal des Modes (45^e année).

LA POUPEE MODÈLE

Journal des Petites Filles

QUATRIÈME ANNÉE.

La POUPEE MODÈLE paraît le 15 de chaque mois, en une livraison de 24 pages de texte, — contenant de petits Contes moraux, — Conseils aux petites Filles, — Gravures de Modes d'Enfants et de Poupées, — Travaux d'aiguille et de tapisseries faciles à exécuter, etc., — Images coloriées, Surprises, Feuilles à découper, etc. — Cartonnages, — Joujoux, — Petit Théâtre, — Musique, etc.

Paris: 6 francs. — Départements: 7 francs 50 cent.

La collection entière des trois 1^{res} années forme trois beaux volumes in-8°. — Même prix que l'abonnement. — Les abonnements ne se font que pour l'année entière et datent du mois de novembre.

Etude de M^e BINSSE, huissier à Saumur.

On fait savoir que le dimanche 12 mai 1867, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, requête de M. Guérin, syndic de la faillite Mothais,

Il sera procédé, par le ministère de M^e Binsse, huissier-audencier à Saumur, en la demeure du sieur Mothais, marchand, demeurant commune de Saint-Hilaire-du-Bois, à la vente aux enchères publiques des meubles, objets mobiliers et marchandises, dépendant de la faillite dudit sieur Mothais.

On vendra :

Lits, couettes, couvertures, matelats, commodes, armoires, pendule, draps, serviettes, garde-robres, batterie de cuisine, vaisselle, comptoirs, rayons, balances, poids, une grande quantité d'articles de poterie, d'épicerie, de mercerie et de rouennerie, et autres bons objets.

Ou paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A VENDRE

JOLIE PROPRIÉTÉ

A 10 kilomètres de Saumur,

Jardin fruitier et d'agrément, en plein rapport; revenu assuré: 5 0/0, pouvant s'élever à 15 0/0 dans trois ans.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e TOUCHALEAUME, notaire. (153)

A VENDRE

UNE MAISON

Située à Beaulieu, commune de Dampierre,

Avec cour et jardin bien affrUIT.

S'adresser à M. DÉCHARTRES-REBEILLEAU, maison de M. Fermé, à Dampierre. (153)

UN JEUNE HOMME de 28 ans désire un emploi dans une maison de commerce, pour la vente ou pour la comptabilité.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Avec cour, écurie et remise,

Située rue de l'Ancienne-Messagerie, actuellement occupée par M. Delarne.

S'adresser à M. BAILLOU DE LA BROUSSE, à Saumur. (74)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Nouvellement décorée,

Rue du Prêche, actuellement occupée par M. Chesneau.

JOLI JARDIN.

S'adresser à M. CHESNEAU. (218)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON,

Située rue du Petit-Maure, joignant la Caisse d'Épargne.

S'adresser à M. Adrien LEROY, à côté, ou au bureau du journal.

SPECIALITÉ

de PAPIERS PEINTS.

Grand Assortiment

de

HAUTE NOUVEAUTÉ,

Depuis 15 centimes le rouleau et au-dessus.

CHEVILLOT,

Rue d'Orléans, 50, Saumur.

RIELLANT,

DENTISTE,

A l'honneur de prévenir les personnes qui pourraient avoir besoin de son ministère, qu'il cautérise les dents douloureuses par le nouvel appareil électrique dental américain, dont l'action est instantanée et à l'aide duquel on obtient la conservation des dents cariées au dernier degré. Cela paraît peu probable pour les personnes qui n'ont point encore vu ce genre d'opération par l'électricité, et cependant c'est l'exacte vérité. (333)

HISTOIRES

DU

VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE, Gentilhomme angevin,

Revus et publiés par son petit-neveu, Le Chevalier DE GLOUVET.

Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX: 4 francs.

En vente à Saumur:

Chez P. GODET, imprimeur-libraire; GRASSET, libraire; JAVAUD, libraire.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 3 mai 1867 LE MAIRE,

CALENDRIER DE LA NOBLESSE

DE LA TOURAINE, DE L'ANJOU, DU MAINE ET DU POITOU, Pour 1867.

Publié par J.-X. CARRÉ DE BUSSEROLLE, membre de la Société archéologique de Touraine, auteur de l'Armorial général de cette province.

1 vol. petit in-12, de 447 pages; prix: 10 fr.

En adressant à l'auteur, rue Colbert, 96, à Tours, un mandat sur la poste de 10 fr. 50 c., on recevra le volume franco. (219)

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 7 MAI.			BOURSE DU 8 MAI.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	68 25	» 25	» »	68 35	» 10	» »
4 1/2 pour cent 1852.	96 25	» »	» 25	97 »	» 75	» »
Obligations du Trésor.	460	» »	» »	460	» »	» »
Banque de France.	3410	» 10	» »	3450	» 40	» »
Crédit Foncier (estamp.).	1415	» »	» 10	1430	» 15	» »
Crédit Foncier colonial.	565	» »	» »	560	» »	» 5
Crédit Agricole.	615	» 2 50	» »	620	» 5	» »
Crédit Industriel.	630	» »	» »	637 50	» 7 50	» »
Crédit Mobilier.	367 50	» 10	» »	360	» »	» 7 50
Comptoir d'esc. de Paris.	740	» 2 50	» »	740	» »	» »
Orléans (estampillé).	850	» »	» 7 50	860	» 10	» »
Orléans, nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes).	1145	» »	» 5	1152 50	» 7 50	» »
Est.	520	» 7 50	» »	521 25	» 1 25	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	857 50	» 5	» »	867 50	» 10	» »
Lyon nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi.	552 50	» »	» 3 75	555	» 2 50	» »
Ouest.	537 50	» »	» 8 75	540	» 2 50	» »
C ^e Parisienne du Gaz.	1475	» »	» 5	1490	» 15	» »
Canal de Suez.	345	» »	» »	350	» 5	» »
Transatlantiques.	405	» »	» 5	407 50	» 2 50	» »
Emprunt italien 5 0/0.	49 40	» 45	» »	49 85	» 45	» »
Autrichiens.	388 75	» »	» 1 25	385	» »	» 3 75
Sud-Autrich.-Lombards.	370	» 5	» »	362 50	» »	» 7 50
Victor-Emmanuel.	66	» »	» 2	66	» »	» »
Romains.	68	» »	» 2	68	» »	» »
Crédit Mobilier Espagnol.	225	» »	» 2 50	230	» 5	» »
Saragosse.	90	» »	» 5	92	» 2	» »
Séville-Xérès-Séville.	29	» »	» 50	29	» »	» »
Nord-Espagne.	86	» »	» 2	90	» 4	» »
Compagnie immobilière.	205	» 6 25	» »	197 50	» »	» 7 50

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	313	» »	» »	313	» »	» »
Orléans.	308 50	» »	» »	308 25	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	308 25	» »	» »	308 25	» »	» »
Ouest.	306	» »	» »	306 50	» »	» »
Midi.	307 50	» »	» »	305 50	» »	» »
Est.	307	» »	» »	308 75	» »	» »

Saumur. P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

P. Godet